

## PROJET PÉDAGOGIQUE

---

ACCUEIL DE LOISIRS JULES VERNE

(Année scolaire 2022-2023)

## Préambule

La ville de Tours a délégué la gestion et l'animation des accueils de loisirs (ACM) de Tours Nord à l'Association **CHARLOTTE LOISIRS**. Ce service est proposé et réservé prioritairement aux enfants scolarisés de la petite section de maternelle au CM2 selon la territorialisation des écoles.

## Les objectifs pédagogiques

---

### a) Objectifs éducatifs

Les objectifs sont en lien avec les valeurs éducatives énoncées dans le projet éducatif de Charlotte Loisirs (en annexe au projet pédagogique) en cohérence avec les valeurs éducatives de la Ville de Tours. Celles-ci seront déclinées dans nos projets de l'année nous permettant ainsi de **favoriser l'épanouissement individuel de l'enfant, dans un cadre collectif**.

- Éduquer à la citoyenneté
- Vivre ensemble
- Développer des loisirs responsables
- Renforcer la co-éducation
- S'engager dans une démarche éco-responsable pérenne
- Prendre en compte les différences et apprendre à vivre ensemble.
- Développer l'expression et la créativité, s'émanciper par le sport et la culture.

### b) Objectifs opérationnels

L'accueil de loisirs est un lieu éducatif de détente et de loisirs à partager avec d'autres enfants du même âge ou non. C'est un lieu de socialisation et d'apprentissages de la vie quotidienne, un lieu d'expression de soi et d'épanouissement personnel, permettant à l'enfant de mêler expériences individuelles et expériences collectives favorisant la découverte, l'imagination et le jeu.

L'accueil de loisirs apporte à l'enfant un véritable bénéfice éducatif, en proposant multitudes expériences ludiques et sociales dans un environnement sécurisé et adapté pour l'accueil d'enfants. Vous trouverez en annexe le règlement intérieur qui garantit nos actions.

Dans ce cadre, nous déclinons les objectifs et moyens suivants :

**- Renforcer la coéducation** en proposant au moins une fois par période un temps fort famille

**- S'engager dans une démarche écoresponsable pérenne**

- Maitriser l'utilisation du papier et du tri.
- Éteindre les lumières en quittant une pièce
- Sensibilisation au gaspillage alimentaire et des ressources (eau notamment)

**- Prendre en compte l'individualité de chaque enfant** en respectant le rythme de l'enfant. Il conviendra de :

- Proposer mais ne pas imposer une sieste à chaque enfant de moins de 6 ans
- Mettre en place un lever échelonné de la sieste
- Respecter un temps calme pour les enfants âgés de 6 ans et plus
- *Favoriser la rencontre avec d'autres acteurs intervenant auprès de l'enfant (enseignants, Co-éducateurs...)*

**- Donner la possibilité aux enfants de participer au choix à leurs activités**

Se traduisant par :

- Des propositions d'activités définies au préalable,
- Des temps informels proposés aux enfants
- Une mise à disposition d'espaces permettant à l'enfant de faire vivre ses envies

**-Favoriser le faire-avec,** il ne s'agit pas de laisser l'enfant "faire" entièrement seul, pouvant générer chez lui de l'insécurité, ni de faire à sa place, mais de l'accompagner dans ses apprentissages en instaurant des repères spatiaux-temporels, physiques et moraux.

**-Permettre aux enfants d'agir ensemble**

- Mise en place de règles de vie afin de vivre en harmonie avec les autres.
- Instaurer les échanges et le dialogue (enfants/enfants, adultes/enfants).
- Solliciter le respect des autres et de leurs différences (sociales, culturelles, physiques et morales).
- Favoriser un esprit de solidarité (écoute, partage, aide).
- Amener les enfants à respecter les lieux, les locaux, le matériel et les aménagements mis à disposition.

**- Favoriser l'autonomie et la responsabilisation des enfants**

- Amener l'enfant à prendre en charge certains aspects de la vie quotidienne (rangement du matériel, service du goûter, rangement et nettoyage de leurs activités...)
- Amener l'enfant à prendre des initiatives, des décisions, des responsabilités et à les assumer au sein du groupe.
- Amener progressivement l'enfant à se prendre en charge (habillage, passage aux toilettes...)
- Permettre à l'enfant de se réaliser seul dans sa réflexion, ses actions et ses activités

**- Permettre aux enfants d'éprouver du plaisir à venir à l'accueil et à pratiquer des loisirs éducatifs**

- En donnant l'envie et le plaisir aux enfants de venir à l'accueil de loisirs, en proposant des activités ludiques, innovantes et variées,
- En intégrant la notion d'apprentissage dans le jeu.

- En stimulant la créativité en laissant l'initiative aux enfants.
- En favorisant la découverte et la pratique de nouvelles techniques, activités et jeux.
- En développant l'ouverture sur le monde et en éveillant la curiosité des enfants.
- En développant les activités de l'enfant avec des objectifs clairs de séances.

#### c) *Les projets d'animation*

Le projet d'animation est un fil conducteur sur une période définie : mois, trimestre, année scolaire... L'activité reste un moyen d'atteindre des objectifs pédagogiques, et **non un but en soi**. Il est élaboré par l'équipe, et ce, en rapport avec le projet pédagogique et ses objectifs, des objectifs et compétences spécifiques des animateurs, et affinés grâce à la participation des enfants. Le projet d'animation doit tenir compte du thème défini par la direction avec les équipes pour les mercredis /vacances de la période.

Dans nos propositions d'activités, nous veillons à proposer une **démarche pédagogique** cohérente en lien avec nos valeurs, la connaissance et l'âge des publics et nos objectifs, indispensable à toute mise en place d'activité et d'animation, en s'interrogeant :

- 1- Quel(s) objectif(s) du projet pédagogique suis-je en capacité de développer ? Quelles compétences puis-je mettre à disposition de la structure d'accueil de loisirs.
- 2- Les publics : Quelle est la tranche d'âge des enfants ? Quel est l'effectif du groupe ?
- 3- Le cadre d'animation : Quelle proposition d'aménagement de locaux en lien avec les publics ? Quelle est la durée de l'animation ? Quelle est l'organisation en termes de répartition des enfants, par petits groupes, tous ensemble,) Quelle mise en place pour répondre à mes objectifs ?
- 4- Quelles sont les contraintes matérielles, les besoins en logistique, ...

#### d) *L'évaluation*

Méthode d'évaluation du projet pédagogique

Des outils d'évaluation sont mis en place afin d'évaluer la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'utilité, et la cohérence du projet pédagogique et de définir les axes d'amélioration à apporter selon les critères cités ci-dessous :

#### Évaluation des objectifs pédagogiques :

- Compréhension et respect des règles de vie par les enfants, soin du matériel, hygiène,
- Autonomie de l'enfant : repères des espaces, prise en charge de ses affaires, prise de parole, choix des activités, l'enfant s'est-il approprié les espaces ?
- Prise en compte des centres d'intérêts et des initiatives des enfants,

- Évolution des comportements, amélioration du langage, solidarité et initiatives,
- Bien-être de l'enfant dans la structure,

#### Évaluation des activités :

Conformes aux objectifs éducatifs et pédagogiques ?

- Les moyens, la préparation, le déroulement, la qualité éducative, conformes à la législation et aux règles de sécurité,
- Satisfaction des enfants,
- Quand et comment les activités ont-elles été choisies ?
- Les temps de vie quotidienne sont-ils intégrés dans les activités ?

#### Évaluation du fonctionnement de la structure :

Programmation de réunions d'équipes, concertations, relations et communication familles, rédaction de bilans : équipe, activités, budgétaire, évaluation des enfants, évaluation des animateurs (trices), améliorations, initiatives.

#### Évaluation de l'équipe d'animation :

Évaluation des projets d'animations ou des activités, préparation des activités avec exemples de réalisations possibles, les activités sont-elles variées ? Les enfants sont-ils associés au choix des activités et comment ? Respect des règles de vie, du règlement. Participation et degré d'implication dans la vie quotidienne et les activités. Rangement et respect du matériel, degré de détérioration. Les consignes de sécurité sont-elles connues et respectées des animateurs, animatrices. Des réunions ont-elles lieu pour préparer les activités, quand et avec qui ?

Possibilité de mise en place des bilans individuels en fin d'année et de bilan par binôme en mi année.

#### Évaluation de la satisfaction des enfants :

L'évaluation s'effectuera quotidiennement auprès des enfants. A l'occasion de temps d'échange, les enfants pourront s'exprimer sur la journée passée de façon collective, ils pourront ensuite voter de façon individuelle en utilisant les pictos soleil, smiley, tableau des humeurs ou personnages, le placement des 4 coins...Ce vote permet d'améliorer nos projets et d'affiner nos pratiques, notre organisation, nos activités pour répondre à la satisfaction du plus grand nombre en cohérence avec nos valeurs éducatives.

#### Les critères sont les suivants :

- Cette année, les enfants ont-ils découvert des choses nouvelles ?
- Les enfants ont-ils été concertés dans le choix des activités ?
- Les enfants peuvent-ils choisir et s'inscrire seuls aux activités ?
- Les enfants peuvent-ils s'exprimer aisément ?

### Évaluation de la satisfaction des familles :

Nous prendrons en compte l'avis des parents pendant les temps informels ou pendant des temps forts (Réunions, parents/enfants, spectacle,) un questionnaire de satisfaction sera mis en place périodiquement.

#### Les critères sont les suivants :

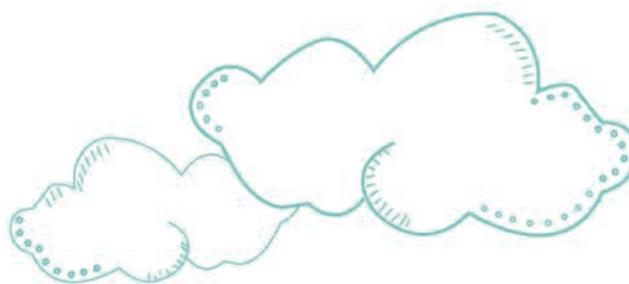
- Le service d'accueil de loisirs correspond -il à l'attente des familles ?
- Les familles des enfants sont-elles bien accueillies et bien informées ?
- Les outils de communication sont-ils mis en place et utilisés ?

### Évaluation par la Directrice

- Évaluation des activités observées (sensibilisation, mise en place, réalisation), des observations notées sur le suivi journalier, de moments informels ou formels, des commentaires des parents...
- Analyse et propositions pour les périodes à suivre.

Il importe que la Direction soit présente à divers moments de la journée, se mêlant à ceux-ci de manière plus ou moins formelle, tant pour maintenir un contact privilégié avec les enfants, les familles que les animateurs.

Bilan de période reprenant les objectifs et moyens ainsi que leur réalisation. Celui-ci est envoyé au Coordinateur Enfance.



# Notre Projet éducatif

## Notre projet s'appuie sur 4 Valeurs

- L'humanisme
- La liberté
- La solidarité
- L'égalité

### L'humanisme

Charlotte Loisirs est attachée à favoriser, dès l'enfance, le développement de la personne, tant dans sa dimension individuelle que dans sa dimension sociale. Respecter l'Homme, c'est reconnaître la personne, y compris l'enfant et l'adolescent, en tant qu'individu singulier mais aussi en tant qu'être social. C'est donc respecter sa dignité. Cela vaut pour toute personne sans distinction aucune d'âge, de genre, d'origine, de situation sociale ou de religion.

### La liberté

Dans l'idéal, c'est la possibilité pour l'individu d'agir sans contrainte. En réalité, la liberté est toujours relative : le principe de liberté est contraint par celui d'égalité qui suppose que chacun respecte la liberté des autres.

L'autonomie, la capacité d'un individu à se déterminer lui-même, est, à ce titre, une condition nécessaire à l'exercice de sa liberté.

La liberté individuelle s'exerce dans le respect de celle des autres.

### La solidarité

Dans l'idéal républicain, tous les individus ont les mêmes droits et les mêmes devoirs. Tous n'ont cependant pas les mêmes possibilités d'exercer les droits qui leur sont théoriquement reconnus par la déclaration des Droits de l'Homme, ni même d'assurer leurs obligations.

La prise en compte de la diversité des goûts, des intérêts, des capacités et des compétences est une volonté, un enjeu, une chance, pour mettre en œuvre l'égalité.

### L'égalité

La solidarité s'exprime par l'échange, l'entraide, le partage des connaissances et des richesses. Elle invite à la réciprocité à condition de s'inscrire dans le cadre d'une reconnaissance mutuelle des droits.





## Nos visées éducatives

### Émanciper

- Donner les outils nécessaires pour rendre les personnes libres et autonomes pour qu'elles s'intègrent dans la société que l'on souhaite faire évoluer vers plus de justice et de solidarité
- Éveiller l'intelligence individuelle et collective pour promouvoir la vie en groupe
- Rendre l'individu capable de s'affranchir de toute forme de tutelle pour s'associer librement avec d'autres au sein de la société
- Éveiller l'intelligence créative, privilégier la démarche au résultat, le questionnement à la solution
- Accompagner l'enfant dans son développement, stimuler sa curiosité et son imaginaire, lui permettre de construire lui-même ses connaissances plutôt que de les recevoir passivement.

### Éduquer à la citoyenneté

- Encourager l'implication quotidienne des personnes, confronter les points de vue, respecter les divergences et reconnaître la liberté de penser autrement
- Construire une société qui intègre l'ensemble des personnes sans distinction de condition ou d'origine
- Développer des activités de libre expression, favoriser l'échange et l'écoute.

### Développer des loisirs responsables

- C'est agir en référence à la convention internationale des droits de l'enfant qui reconnaît le droit aux loisirs et aux activités récréatives culturelles et artistiques
- C'est privilégier l'enrichissement culturel, les loisirs éducatifs et l'éducation à l'environnement
- C'est privilégier l'inventivité pédagogique, l'initiative des jeunes et des enfants dans le respect de nos valeurs
- Créer un lieu de loisirs convivial et sécurisé adapté aux besoins et à l'âge des publics
- Recruter des personnels responsables, animés de nos valeurs éducatives en accord avec notre charte d'engagement
- Permettre à l'enfant de vivre en toute confiance au sein de l'accueil sans pression éducative ni jugement.

### Vivre ensemble

- Privilégier la coopération plutôt que la compétition. Faire de la rencontre de l'autre le ferment de la transformation. Valoniser fortement ce qui permet de progresser en faisant progresser l'autre
- Respecter les croyances et les opinions mais en aucun cas, sans souscrire à une quelconque idéologie acceptant le prosélytisme ou le fatalisme
- Proscrire l'exploitation et l'exclusion sociale
- Faire du développement durable une préoccupation incontournable, et prendre conscience que nous sommes responsables des conséquences de nos choix et de nos actes vis à vis des citoyens et des générations futures.

